

Actualités OFS

04 Économie nationale

Neuchâtel, juin 2017

Comptabilité nationale, de 1995 à 2014

Analyse du secteur financier au sein des comptes nationaux suisses

Au sein de l'économie suisse, le secteur financier joue un rôle important, concourant à environ un dixième de la création de valeur ajoutée¹ du pays (produit intérieur brut). Les banques et les assurances sont depuis longtemps un secteur qui caractérise la Suisse². Au sein des pays de l'OCDE, seul le Luxembourg a une quote-part des activités financières et d'assurances plus élevée que la Suisse (environ un quart de la valeur ajoutée).

Ces dernières années, un besoin d'informations supplémentaires s'est fait ressentir au sein des utilisateurs des comptes nationaux en ce qui concerne les évolutions des différents acteurs appartenant au secteur financier. Cette publication vise à fournir une analyse des évolutions de ce secteur pour la période 1995–2014 et à fournir des informations structurelles. L'OFS prévoit de publier annuellement les données concernant les différentes catégories d'unités composant ce secteur (part à la valeur ajoutée brute et évolutions annuelles de la valeur ajoutée brute aux prix de l'année précédente).

Après un aperçu méthodologique, la publication analyse l'évolution du secteur des sociétés financières ainsi que l'apport des deux sous-secteurs qui le composent. Ensuite, chaque sous-secteur fera l'objet d'un examen spécifique, l'accent étant mis sur la structure et les événements particuliers qui en expliquent l'évolution durant ces vingt dernières années.

1 Méthodologie

Le calcul du produit intérieur brut suisse repose sur un ensemble de normes comptables européennes centralisées dans le Système Européen des Comptes, version 2010 (SEC2010). Ce manuel fixe les principes de base comme les unités statistiques et leurs regroupements, les flux et les stocks ou encore le système de comptes et les agrégats. Les unités sont ainsi réparties en cinq secteurs institutionnels nationaux: les sociétés non-financières, les sociétés financières, les administrations publiques, les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages ainsi que le reste du monde.

Le secteur des sociétés financières regroupe les unités dont l'activité principale est la fourniture de services financiers. Ces services peuvent être de l'intermédiation financière, de la gestion de risque financier, de la transformation de liquidité ou encore des activités financières auxiliaires. La différence entre l'intermédiation financière et les activités financières auxiliaires réside principalement dans le risque pris par l'unité institutionnelle: le commerce d'actifs et de passifs ne se fera pas en nom propre lors d'activités financières auxiliaires.

En Suisse, le secteur des sociétés financières est lui-même séparé en deux sous-secteurs qui regroupent, d'une part, les banques et auxiliaires financiers hors assurances et, d'autre part, les assurances et caisses de pension. Les sections suivantes présentent la composition et les méthodes d'estimation des deux sous-secteurs.

¹ La valeur ajoutée correspond à la différence entre la valeur de production et la consommation intermédiaire, c'est-à-dire la valeur des biens et services utilisés lors du processus de production.

² La Suisse est depuis longtemps reconnue comme une place financière mondiale, également par la présence d'une place de réassurance (hub) à Zurich, grâce à la présence d'un des leaders mondiaux de la profession.

1.1. Sous-secteur des banques et auxiliaires financiers hors assurances

Ce sous-secteur comprend la Banque Centrale (Banque nationale suisse), les banques, les fonds d'investissement monétaires et d'autres auxiliaires financiers hors assurances³.

La production de ces unités repose principalement sur la fourniture de services financiers, qui peuvent être payés de manière directe ou indirecte. Les services financiers fournis en échange de charges explicites couvrent par exemple les frais pour organiser une hypothèque, gérer un portefeuille de placement, émettre les cartes de crédit, etc. Les services rémunérés de manière indirecte sont les services d'intermédiation financière indirectement mesurés, abrégés SIFIM dans le SEC.

Pour illustrer l'estimation de ce service, imaginons deux individus. Sans intermédiaire financier, l'un prête 1 000 francs à l'autre, à un taux de 2%. Le prêteur recevra donc 20 francs de l'emprunteur en tant que revenu du capital. Sur le marché financier, les banques jouent les intermédiaires entre prêteurs et emprunteurs. Pour bénéficier de ces services, le prêteur va déposer son argent à la banque à un taux inférieur à ce qu'il demanderait directement à l'emprunteur, par exemple 1,5%. La rémunération du capital est toujours de 2%, mais la banque prélève 0,5% pour son service. Le prêteur reçoit donc la rémunération de son capital (2%) moins le service fourni par la banque (0,5%), soit 15 francs. En parallèle, l'emprunteur paiera les 2% plus le service fourni par la banque soit un taux de 2,5%. Pour calculer la valeur du service, le SEC2010 préconise ainsi d'utiliser un taux de référence, qui est en Suisse calculé comme la moyenne des taux moyens observés sur les crédits et dépôts. La production issue des SIFIM est donc calculée comme étant :

$$\begin{aligned} & (\text{taux de référence} - \text{taux d'intérêt appliqué aux dépôts}) * \\ & \text{encours de dépôts} \\ + & (\text{taux d'intérêt appliqué aux crédits} - \text{taux de référence}) * \\ & \text{encours de crédits} \\ = & \text{Service d'intermédiation financière indirectement mesurés,} \\ & \text{SIFIM} \end{aligned}$$

Dans notre exemple, cela donnerait :

$$(2\% - 1,5\%) * 1\,000 + (2,5\% - 2\%) * 1\,000 = 10.$$

Relevons que par convention, les SIFIM ne sont pas calculés dans le cas de transactions interbancaires.

En Suisse, les banques sont soumises à une réglementation et une surveillance importante avec l'obligation légale de fournir à la Banque nationale des données statistiques sur leurs activités, ce qui n'est pas le cas de tous les auxiliaires financiers. Des données exhaustives sont donc disponibles pour les banques, alors que des estimations doivent être faites pour les autres sous-secteurs, notamment par extrapolations⁴.

Sur la base de ces données détaillées, une analyse plus poussée est proposée dans cette publication, en regroupant les banques en cinq catégories⁵ :

- les banques cantonales : catégorie regroupant les établissements dont plus d'un tiers du capital social, mais aussi plus d'un tiers des droits de vote sont détenus par un canton. Aujourd'hui, il s'agit généralement de banques universelles, dans lesquelles les dépôts d'épargne et les prêts hypothécaires jouent un rôle important ;
- les grandes banques : banques universelles offrant une large gamme de services à leur clientèle non seulement dans le pays, mais également à l'étranger, contrairement à la plupart des autres catégories de banques ;
- les banques régionales et banques Raiffeisen : établissements axés principalement sur les dépôts d'épargne et les prêts hypothécaires, dont les activités recouvrent celles des petites ou moyennes banques cantonales, mais leur rayon géographique est généralement plus restreint ;
- les banquiers privés : raisons individuelles, sociétés en nom collectif et sociétés en commandite qui concentrent leurs activités sur la gestion de fortune et répondent solidairement des engagements de leur établissement ;
- les autres banques : comprend les banques boursières, les banques en mains étrangères, les succursales de banques étrangères et les autres établissements.

1.2. Sous-secteur des entreprises d'assurance et caisses de pension

L'activité principale des unités appartenant à ce sous-secteur est la mutualisation des risques, c'est-à-dire la transformation d'un risque individuel en un risque collectif, dès lors que les conséquences financières de la survenance d'un risque sont partagées entre l'ensemble des agents économiques ayant souscrit à l'assurance contre ce risque en payant une prime. Cette activité est assimilée à l'intermédiation financière parce que les assureurs assument en dernier ressort (par leurs propres moyens) le versement d'un certain montant lorsque le risque se réalise. Ces derniers en outre utilisent les fonds encaissés sous forme de primes pour effectuer des investissements financiers et immobiliers tirant parti du décalage existant entre la perception des primes et le versement des indemnités et prestations.

On distingue deux grandes catégories d'assurance directe, l'assurance-vie et l'assurance-dommages. L'assurance-vie couvre les risques de survie et décès et s'adresse uniquement aux ménages tandis que l'assurance-dommages couvre généralement les risques liés aux biens et à l'activité économique et s'adresse à tous les acteurs économiques.

³ C'est-à-dire selon la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA 2008), la division 64 et les groupes 661 et 663.

⁴ Pour plus de détails, veuillez consulter la publication « Inventaires des méthodes d'estimation du PIB et du RNB de la Suisse » téléchargeable sous : Office fédéral de la statistique → Trouver des statistiques → Économie nationale → Comptes nationaux → Produit intérieur brut → Inventaires des méthodes d'estimation du PIB et du RNB de la Suisse

⁵ Définitions issues du glossaire de la BNS : www.snb.ch/fr/srv/id/glossary#B

La réassurance est l'assurance des assureurs et permet à ces derniers de dépasser leurs capacités financières dans la souscription des risques, dans la mesure où ils peuvent bénéficier d'un remboursement des montants des indemnités à verser moyennant la cession d'une partie des primes encaissées⁶.

Le sous-secteur des entreprises d'assurance et fonds de pension comprend les unités qui pratiquent l'assurance directe, la réassurance ainsi que les auxiliaires d'assurance⁷. Les caisses de pension, les caisses maladie, les assureurs-accidents (dont la SUVA) et les caisses d'allocation familiales font également partie de ce sous-secteur.

Le service fourni par les assureurs appartenant à ce sous-secteur, appelé service d'assurance, ne peut pas être directement mesuré. Les primes encaissées comprennent en effet une partie qui sert à couvrir les risques qui se réaliseront (primes risque) et, dans la cadre de l'assurance-vie et des fonds de pension, pour constituer le capital nécessaire au versement des rentes ou capitaux à l'échéance du contrat (prime épargne). Le service d'assurance est la partie de la prime qui sert à couvrir les frais administratifs et à rémunérer le capital propre de l'assureur et il est calculé au moyen d'une équation, dont la version simplifiée⁸ est la suivante:

Primes

- + Supplément de primes
- Indemnités ajustées
- Variation des provisions techniques d'assurance
- = Service d'assurance à prix courants

Le supplément de primes correspond aux revenus de la propriété tirés du placement des provisions techniques d'assurance, dont les assurés bénéficient soit sous forme de réduction des primes⁹, soit en tant que rémunération des capitaux accumulés.

Afin d'éviter de trop grandes variations du service suite à une évolution défavorable des sinistres (lors de catastrophes naturelles, par exemple), les indemnités prises en compte lors du calcul du service (indemnités ajustées) ne correspondent pas nécessairement à celles effectivement dues, mais leurs fluctuations sont atténuées par la prise en compte des dissolutions des provisions d'égalisation des risques entre autre.

La valeur de production du sous-secteur comprend, en plus du service d'assurance, les revenus issus de la location d'immeubles¹⁰ et les recettes diverses liés à l'activité d'assurance.

Pour les besoins de l'analyse qui fait l'objet de cette publication, les différents types d'assureurs ont été regroupés en cinq groupes:

- assurance-vie: comprend tous les assureurs sur la vie soumis à la surveillance de la FINMA;
- assurance-dommages: comprend tous les assureurs-dommages et les assureurs-maladie soumis à la surveillance de la FINMA (assurance complémentaire seulement) ainsi que l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV);
- assurances sociales: caisses de pension, caisses maladie soumis à la surveillance de l'Office fédéral de la santé publique (assurance obligatoire et complémentaire) et assureurs accidents (SUVA, caisses publiques et caisse supplétive);
- réassureurs: comprend les compagnies dont la seule activité est la réassurance ainsi que les captives de réassurance¹¹, tous deux soumis à la surveillance de la FINMA;
- divers: embrasse les autres assureurs directs (établissements cantonaux d'assurance-incendie, caisses d'allocation familiales, etc.) ainsi que les auxiliaires d'assurance (agents et courtiers, caisses de compensation AVS, etc.).

Déflation de la valeur de production

La valeur de production à prix courants pour les banques et pour les assurances n'est pas toujours mesurable directement: les SIFIM et le service d'assurance font l'objet de calculs particuliers comme illustré précédemment. Dès lors, pour la déflation de ces services, comme un prix n'est pas directement observable, des méthodes alternatives internationalement convenues sont utilisées.

Pour les SIFIM, une estimation en volume est réalisée à l'aide des encours de crédits et de dépôts déflatés au moyen d'un indice général des prix (de la demande intérieure finale) pour obtenir des prix correspondant à une période de référence. La valeur du SIFIM au prix de l'année précédente est donc obtenue en multipliant le niveau du service de l'année précédente par cet indice en volume.

Pour le service d'assurance, la valeur aux prix de l'année précédente est aussi obtenue en multipliant le niveau du service de l'année précédente par un indice en volume. Les indices en volume utilisés dépendent de la branche d'assurance: il s'agit par exemple de l'évolution des sommes assurées ou du nombre d'assurés ou encore des sinistres dus et des provisions techniques.

De plus amples renseignements se trouvent dans la publication «Inventaires des méthodes d'estimation du PIB et du RNB de la Suisse» téléchargeable sous: Office fédéral de la statistique → Trouver des statistiques → Économie nationale → Comptes nationaux → Produit intérieur brut → Inventaires des méthodes d'estimation du PIB et du RNB de la Suisse

⁶ La compagnie qui accepte cette participation au risque peut être une autre compagnie d'assurance ou une société spécialisée dans la réassurance. On parle d'assureurs directs pour les unités qui ont une relation directe avec le preneur d'assurances sur la vie et/ou dommages et de réassureurs pour les unités qui acceptent le transfert de risques d'un assureur direct.

⁷ C'est-à-dire selon la NOGA 2008, la division 65 et le groupe 662.

⁸ Les équations détaillées par type d'assureur ainsi que les sources utilisées se trouvent dans la publication «Inventaires des méthodes d'estimation du PIB et du RNB de la Suisse» téléchargeable sous: Office fédéral de la statistique → Trouver des statistiques → Économie nationale → Comptes nationaux → Produit intérieur brut → Inventaires des méthodes d'estimation du PIB et du RNB de la Suisse

⁹ Lors de la fixation des primes, l'assureur tient compte du fait qu'il pourra placer les primes encaissées et en tirer des revenus.

¹⁰ Les loyers sont considérés par les comptes nationaux comme la rémunération d'un service produit et non pas comme un revenu du capital.

¹¹ La captive de réassurance est une filiale d'un groupe dont l'activité est de réassurer les risques des sociétés qui composent le groupe.

2 Analyse du secteur des sociétés financières

Le secteur des sociétés financières représente environ un dixième de la valeur ajoutée brute (VAB) créée par l'économie suisse. Cette part varie au cours de la période analysée, passant de 8,8% en 1995 à 9,8% en 2014, avec des pics de 13% enregistrés en 2000 et 2007. Après la crise financière de 2008, cette part reste assez figée autour des 10%, mais avec une tendance à la baisse.

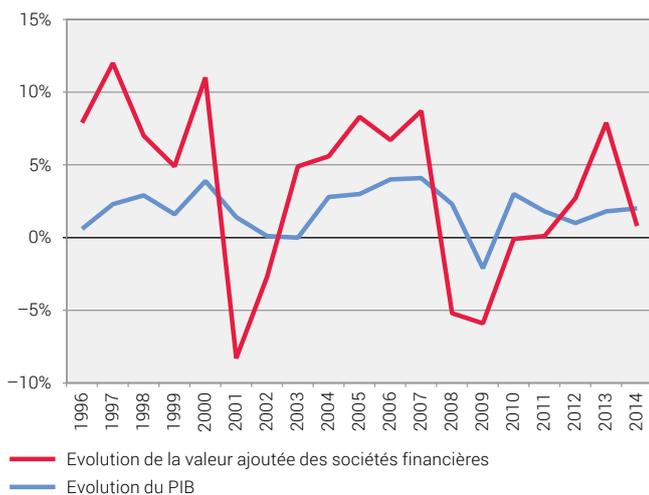
Malgré la part proportionnellement modeste des sociétés financières au sein de l'économie suisse, leur évolution a certainement un impact notable sur la croissance économique.

En effet, aux prix de l'année précédente, il apparaît dans le graphique G1 que la VAB des sociétés financières est plus volatile que le PIB; Les crises financières de 2001 et 2008 ont non seulement affecté ce secteur, mais aussi ralenti l'évolution du PIB, tandis que les périodes fastes des banques ont, de même, soutenu l'expansion de cet agrégat.

Évolution annuelle de la valeur ajoutée brute des sociétés financières et du PIB

Aux prix de l'année précédente

G 1



Source: OFS – Comptes nationaux (CN)

© OFS 2017

La contribution à la croissance¹² des sociétés financières au PIB varie selon les années et est principalement le résultat du sous-secteur des banques et autres auxiliaires financiers hors assurances.

Au sein des sociétés financières, ce sous-secteur concourt à plus de la moitié de la création de valeur (61% en moyenne sur la période 1995–2014) mais sa part s'est cependant rétractée depuis 2008 et se fixe à 55% en 2014 en termes nominaux.

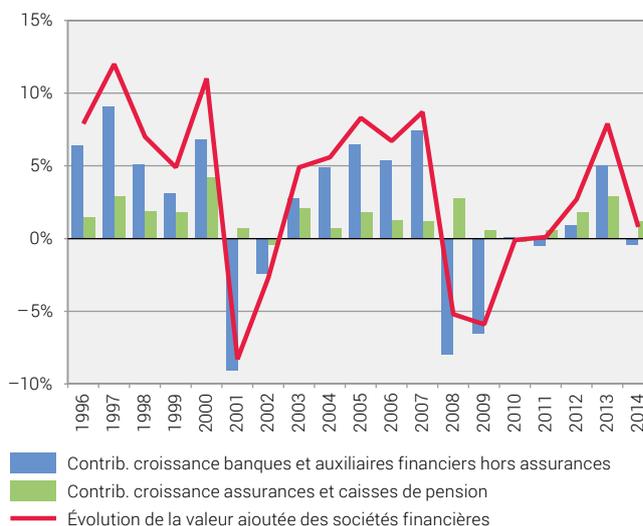
Comme visible dans le graphique G2, l'évolution du secteur des sociétés financières est principalement dictée par celle des banques. Ces dernières sont manifestement bien plus tributaires de l'évolution des marchés financiers que les assurances.

L'analyse séparée des deux sous-secteurs qui suit met en évidence les différents facteurs structurels et conjoncturels qui influencent leurs évolutions respectives.

Contribution à la croissance de la valeur ajoutée brute des sociétés financières

Aux prix de l'année précédente

G 2



Source: OFS – Comptes nationaux (CN)

© OFS 2017

2.1 Analyse des banques

Comme expliqué précédemment, le sous-secteur des banques et auxiliaires financiers hors assurances comprend différents types d'instituts financiers répartis en sous-secteurs. Puisque des données plus détaillées sont disponibles auprès de la Banque nationale suisse pour le sous-secteur des banques, une analyse plus fine est proposée pour ces unités.

La part des banques représente, entre 1995 et 2014, en moyenne 52% de la valeur ajoutée de tout le secteur des intermédiaires financiers, mais cette part est en recul depuis 2005. Dans le sous-secteur des banques et auxiliaires financiers hors assurances, les banques constituent à elles seules 86% de la VAB à prix courants, en diminution depuis 2009, au profit des fonds d'investissement et des auxiliaires financiers hors assurances.

Jusqu'en 2007, les grandes banques étaient les principales contributrices à la valeur ajoutée brute du sous-secteur, avec une moyenne de 41% sur l'ensemble de la période. Mais lors de la crise de 2008, celles-ci ont vu leurs affaires chuter jusqu'à 29% en 2009, comme le montre très nettement le graphique G3, pour représenter actuellement presque 35% de la VAB du sous-secteur. Lors des crises de 2001 et 2008, alors que les temps étaient plus difficiles pour les grandes banques et les autres banques, les banques cantonales et régionales ont vu leur production augmenter, profitant de parts de marché récupérées aux deux grandes catégories.

¹² La contribution à la croissance indique de combien de points la variation d'une composante explique le taux d'évolution d'un agrégat. La somme des contributions à la croissance de toutes les composantes donne le taux d'évolution de cet agrégat.

La catégorie des autres banques a connu une forte progression entre 2003 et 2007, due principalement aux banques en mains étrangères et banques boursières qui ont vu leurs commissions augmenter. PostFinance a également fait son entrée en juin 2013 dans cette catégorie, sans pour autant pouvoir isoler son impact.

À relever, la brusque diminution des banquiers privés qui ont vu leur VAB chuter de 86% en 2014. Durant cette année, quatre établissements (Mirabaud & Cie, Banque Pictet & Cie, Banque Lombard Odier & Cie et Banque La Roche & Co) de forme juridique société en commandite ont été transformés en société anonyme et de fait transférés vers la catégorie des banques boursières¹³, impactant également cette catégorie. À préciser que des reprises partielles ou totales d'activités ont été enregistrées dès 2012 déjà.

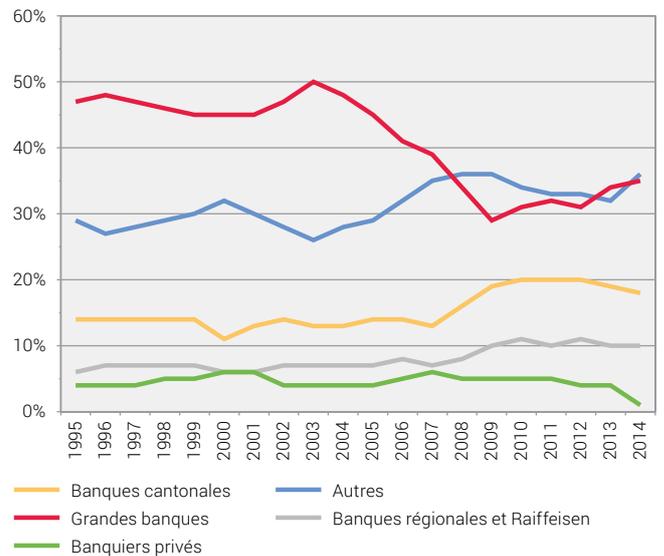
La VAB du sous-secteur subit ces dernières années un effet de ciseau qui sera à confirmer dans le futur. En effet, depuis 2011, la consommation intermédiaire a tendance à progresser de manière plus importante que la production, qui aurait même tendance à diminuer. Ces évolutions en sens contraires de la consommation intermédiaire et de la production mènent à une croissance négative de la VAB depuis 2008, exception faite de 2013.

L'évolution relativement volatile de la VAB du secteur est à imputer en majeure partie aux grandes banques et autres banques. La production de ces deux catégories est, tout comme pour les banquiers privés, principalement composée de commissions qui sont directement dépendantes des marchés boursiers, expliquant les pics des années 2007 et 2013, menés par des commissions (tant sur les opérations de négoce que les autres prestations de services) à la hausse. En sens inverse, c'est également la

Parts de la valeur ajoutée brute revenant aux différentes catégories de banques

À prix courants

G 3



Source: OFS – Comptes nationaux (CN)

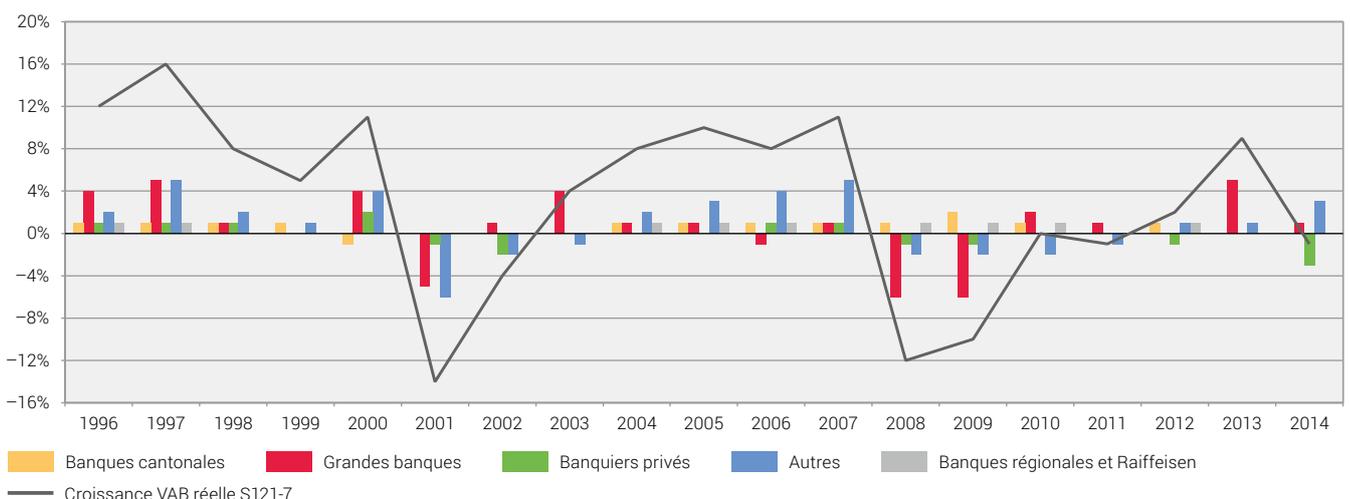
© OFS 2017

chute des marchés boursiers qui ont entraînés leurs valeurs de production à la baisse en 2001 et 2002 (pour illustration, le SPI a diminué de 26% et le S&P500 de 23% en 2002). En 2008 et 2009, ce sont principalement les grandes banques qui ont tiré la croissance réelle vers le bas, comme le montre le graphique G 4.

Contribution à la croissance de la valeur ajoutée brute du sous-secteur des banques et auxiliaires financiers (hors assurances) par les différentes catégories de banques

Aux prix de l'année précédente

G 4



Source: OFS – Comptes nationaux (CN)

© OFS 2017

¹³ Pour plus de détails, voir la publication *Les banques suisses 2014* de la BNS.

Les banques régionales et Raiffeisen et les banques cantonales se concentrent avant tout sur une activité de crédits, avec une production faite principalement de SIFIMs (respectivement 84% et 71% de leur production sur la période). Cette activité leur permet d'afficher ainsi une plus grande stabilité sur la période analysée. Agrégés, les SIFIMs suivent une tendance générale à la hausse, rendue possible grâce à une légère augmentation des encours de dépôts et de crédits sur la période, qui contrebalance un taux de référence moyen en baisse ces dernières années.

Bien que l'importance des banques semble diminuer depuis quelques temps, elles continuent à avoir la plus grande contribution à la croissance de la VAB des sociétés financières. Les grandes banques et les autres banques sont celles participant le plus à la croissance de par leurs poids et leurs évolutions.

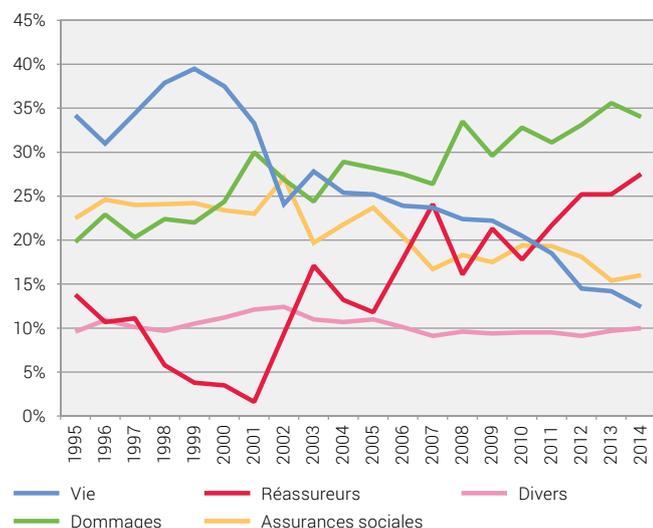
2.2 Analyse du sous-secteur des sociétés d'assurance et caisses de pension

Comme mentionné, le sous-secteur des Entreprises d'assurance et caisses de pension se compose de plusieurs catégories d'assureurs, regroupés selon la nature des risques assurés.

Parts de la valeur ajoutée brute revenant aux différentes catégories d'assureurs

À prix courants

G 5



Source: OFS – Comptes nationaux (CN)

© OFS 2017

Si au début de la période analysée les assureurs sur la vie comptaient pour plus d'un tiers de la valeur ajoutée du sous-secteur, leur importance n'a fait que diminuer depuis 2003, pour s'établir à 11% en 2014. Cette diminution, visible dans le graphique 5, n'est pas seulement due à une plus forte expansion des assureurs dommages et des réassureurs, mais également à la réduction de la production de ces unités. Cette dernière résulte du recul des primes encaissées dans la première décennie du début du deuxième millénaire ainsi que de la baisse des rendements

des placements financiers, qui a joué un rôle dans la réduction de l'attractivité des assurances vie à prime unique, l'abandon par certains acteurs des affaires collectives (prévoyance professionnelle) et la baisse de la rentabilité de la branche.

Par contre, les institutions privées d'assurance dommages augmentent leur part à la valeur ajoutée du sous-secteur de façon presque ininterrompue, passant de 20% à 34% en vingt ans. Sur cette période, les primes acquises ont presque doublé, reflétant l'expansion des sommes assurées, tandis que le taux de sinistralité¹⁴ s'est généralement réduit, ce qui leur a permis d'augmenter leur rentabilité.

En ce qui concerne les réassureurs, leur importance au sein du sous-secteur s'est fortement accrue après le 11 septembre 2001 et ils dégagent désormais presque un tiers de la valeur ajoutée du sous-secteur. Les primes encaissées par ces unités ont plus que triplé sur la période considérée et l'expansion enregistrée ces dernières années doit être attribuée à une sinistralité très favorable.

La contribution à la croissance des différents types d'assureurs à la valeur de production du sous-secteur aux prix de l'année précédente n'est pas uniforme et il existe des divergences parfois très importantes entre catégories d'assureurs. Ainsi, on voit que les assureurs sur la vie ont perdu de l'importance au fil du temps, tandis que dès 2000 ce sont surtout la croissance des assureurs dommages et des réassureurs qui influencent, parfois en alternance et avec des intensités différentes, le développement du sous-secteur.

Le fort recul de la valeur de production en 2003 et la forte croissance en 2000 et 2008 doivent être attribués essentiellement aux assureurs dommages et ils sont dus à des changements structurels concernant les affaires acceptées en réassurance¹⁵ d'une compagnie; en 2003 à l'abandon de la plupart de ces affaires et en 2000 et 2008 au rapatriement de ce type d'affaires gérées auparavant par des succursales à l'étranger. A noter que, si en 2003 l'abandon des affaires a eu également un impact négatif sur les frais de gestion, de sorte que l'évolution de la valeur ajoutée aux prix de l'année précédente est positive, en 2001 et 2008 la croissance des frais reste modérée et la valeur ajoutée s'accroît donc de façon marquée.

En ce qui concerne les réassureurs, leur impact positif en 2004 doit être attribué à l'augmentation des volumes assurés, tandis qu'en 2010 et 2011 on assiste à une souscription de risques plus sélective en raison de la phase de «soft market»¹⁶ dans laquelle se trouve la branche, ce qui fait diminuer les volumes assurés.

¹⁴ Le taux de sinistralité est le ratio entre le montant des sinistres dus et celui des primes. Généralement ce taux est inférieur à 1, indiquant pour la compagnie d'assurance l'existence d'une marge permettant de couvrir les frais administratifs et assurer une certaine rentabilité. On parle de sinistralité favorable lorsque pour une branche d'assurance ce taux diminue par rapport aux années précédentes, permettant ainsi d'accroître les marges.

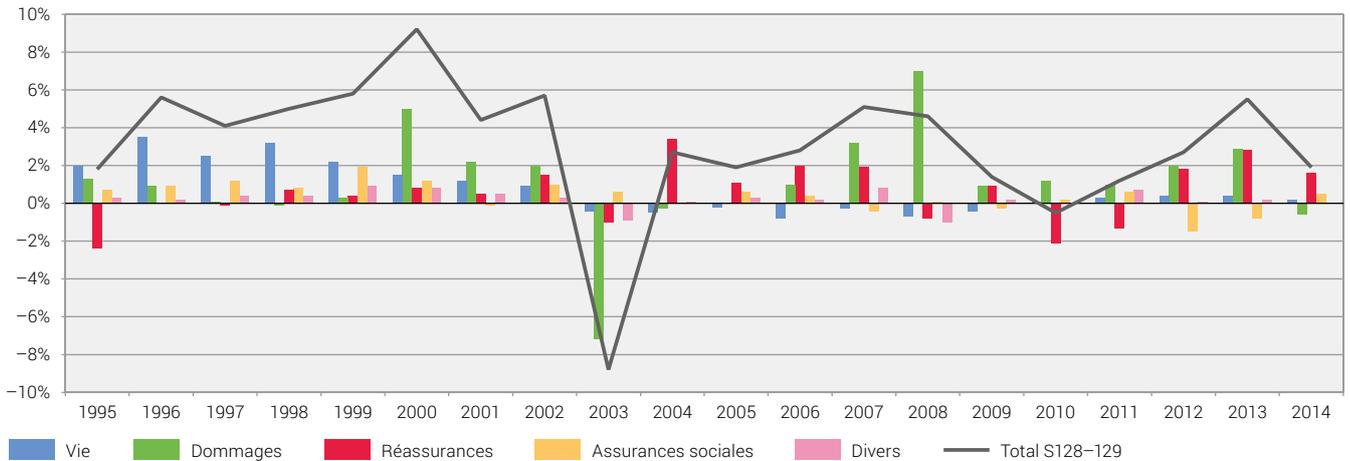
¹⁵ Les assureurs vie et dommages peuvent également fournir des couvertures de réassurance à d'autres compagnies d'assurance résidentes ou pas. En règle générale, le terme «affaires acceptées en réassurance» indique les contrats de réassurance pour lesquels ces unités font état de réassureurs, c'est-à-dire qu'elles endossent les risques transférés par d'autres compagnies.

¹⁶ Dans le cadre de l'assurance, le «soft market» ou «marché mou» indique une période pendant laquelle les primes sont à la baisse suite à une forte concurrence résultant de l'arrivée sur le marché de toujours plus d'acteurs (augmentation de l'offre) attirés par la bonne rentabilité des affaires.

Contribution à la croissance de la valeur ajoutée brute du sous-secteur par les différents types d'assureurs

Aux prix de l'année précédente

G 6

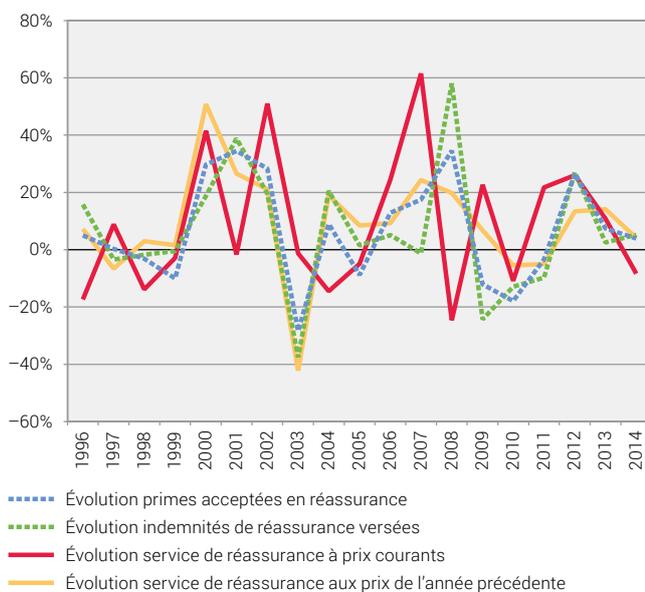


L'analyse des diverses composantes de la valeur de production¹⁷, tout acteur confondu, montre que le dynamisme de la croissance du sous-secteur s'explique principalement par les évolutions des affaires de réassurance, comme le montre le graphique G6. Celles-ci ne sont pas du ressort unique des réassureurs, mais concernent également des assureurs sur la vie et dommages, qui peuvent fournir des couvertures de réassurance.

Par la nature même de la réassurance, fortement influencée par les fluctuations des sinistres (lors de catastrophes naturelles par exemple), les conditions de souscription (soft/hard market) et la nature à plus court terme des couvertures, tout comme la facilité d'introduire des changements structurels (couvertures intra-groupe, transferts de portefeuilles), les évolutions annuelles en termes de production ou de valeur ajoutée sont plus fluctuantes que pour les autres types d'assurance.

Évolution annuelle des primes, des indemnités et du service de réassurance

G 7



À prix courants, la production liée à la réassurance est très influencée par l'évolution des primes et des indemnités, en raison de l'équation utilisée pour estimer le service d'assurance (cf. p. 1.2). Lorsque ces dernières augmentent plus fortement que les primes, le service de réassurance se rétracte et vice versa. Le service de réassurance aux prix de l'année précédente est estimé au moyen d'un indice en volume (voir encadré). Celui-ci est assez fortement corrélé avec l'évolution des primes.

Les évolutions annuelles sont souvent le résultat de plusieurs facteurs. Par exemple, les sinistres enregistrés en 2001 suite aux attentats du 11 septembre ont fortement influencé l'évolution du service de réassurance à prix courants. Cependant, en cette année, les primes encaissées par les réassureurs résidents s'étaient fortement accrues en raison de l'extension des rétrocessions internes d'un important groupe. De ce fait, l'indice en volume augmente, et la divergence entre les deux évolutions du service (à prix courants et aux prix de l'année précédente) se manifeste dans le déflateur, fortement à la baisse.

¹⁷ Service d'assurance directe, service de réassurance, location des immeubles et autre production.

3 Développements futurs

Cette publication offre une première analyse du secteur financier au sein des comptes nationaux et confirme l'importance des sociétés financières dans l'économie suisse. Pour répondre aux besoins des utilisateurs, les données sur la valeur ajoutée brute par catégorie d'acteurs et les évolutions annuelles de la valeur ajoutée brute aux prix de l'année précédente selon ces catégories seront publiées annuellement sur le site internet.

Le monde financier est en perpétuelle évolution. Les réglementations dans ce secteur se multiplient, sans pouvoir, jusqu'à présent, observer d'impact direct dans les chiffres. La numérisation grandissante des activités ou encore le shadow banking sont également des développements suivis de près par les comptes nationaux. Ces changements sont discutés dans les différents groupes de travail internationaux et poussent le cadre des comptes nationaux à s'adapter, que cela soit de manière conceptuelle ou méthodologique. Dans ce calendrier, la prochaine révision est ainsi prévue en 2020, pour la définition d'une nouvelle année «benchmark».

Au niveau national, des révisions ponctuelles ne sont pas à exclure. En effet, le développement de nouvelles méthodes ou l'intégration de nouvelles sources statistiques peuvent également avoir un impact sur les estimations de ce secteur.

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Céline Schneider, OFS, tél. 058 463 60 73; Elena Marton, OFS, tél. 058 463 60 68
Rédaction:	Céline Schneider, OFS; Elena Marton, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	04 Économie nationale
Langue du texte original:	Français
Mise en page:	Section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	Section DIAM, Prepress/Print
Page de titre:	OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Auke Holwerda – istockphoto.com
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2017 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	1731-1700